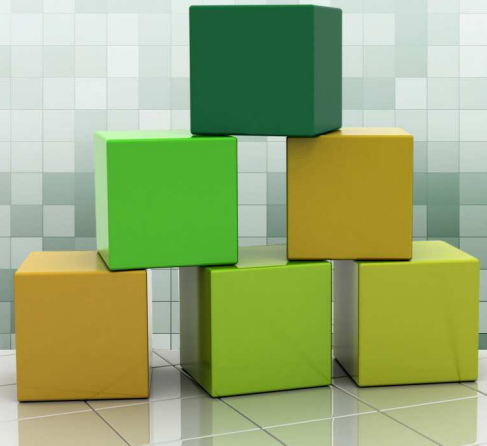




Enrichir notre savoir



AVRIL 2013

Division de la recherche et de la statistique

Taux de victimisation avec violence le plus élevé chez les jeunes âgés de 15 à 17 ans

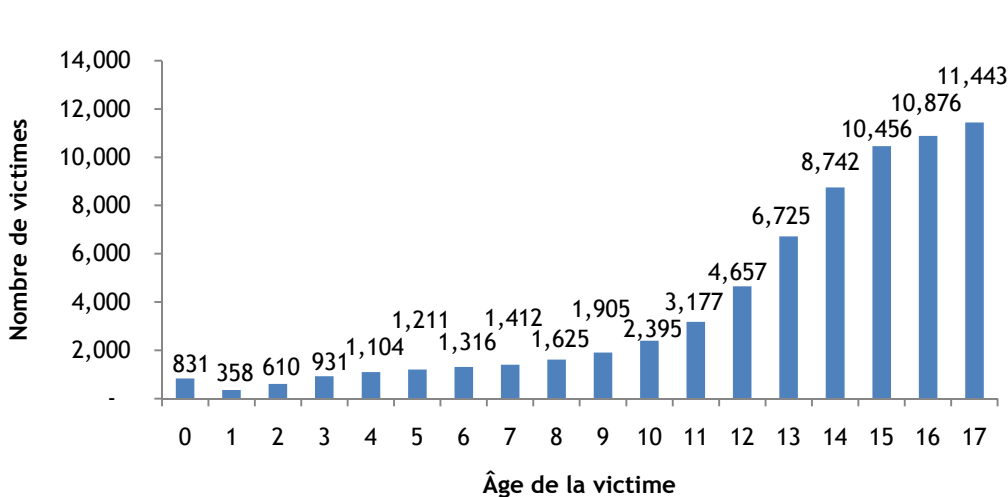
Les infractions violentes, telles qu'elles sont définies dans le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2) comprennent, entre autres, l'homicide, l'agression sexuelle, les voies de fait et le harcèlement criminel.

Comme vous pouvez le constater dans la figure ci-dessous, en 2011, à l'exception d'un nombre plus élevé de victimes âgées de moins d'un an, le nombre de victimes d'actes criminels avec violence augmentait avec l'âge. En fait, le taux de victimisation avec violence était plus élevé chez les jeunes âgés de 15 à 17 ans que chez les plus jeunes, ainsi que les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans. Le taux de victimisation avec violence chez

les jeunes âgés de 15 à 17 ans était de 2 584 par 100 000 en 2011, tandis que le taux de victimisation avec violence chez les jeunes de 14 ans et moins était de 661 par 100 000. Le taux de victimisation avec violence chez les jeunes âgés de 15 à 17 ans était plus élevé que chez les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (2 439 par 100 000).

Ces données indiquent que le taux de victimisation avec violence semble augmenter au fur et à mesure que les enfants et les jeunes vieillissent, et que les jeunes plus âgés font partie des groupes les plus vulnérables de la population pour ce qui est de faire l'expérience de la victimisation avec violence.

Figure : Nombre de victimes d'actes criminels avec violence déclarées par la police par âge de la victime, 2011



Source: Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2011

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement le point de vue du ministère de la Justice du Canada.

